



## EXTRAIT DU REGISTRE DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du Mardi 3 Mars 2026

Le 3 mars 2026 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe TERRIER, Maire,

#### PRESENTS :

Monsieur TERRIER ; Madame CORFMAT ; Monsieur BRUVIER ; Madame MOREL ; Monsieur NERIN ; Madame BERAULT ; Monsieur KANOUTE ; Monsieur BARRIER ; Madame BRETON ; Monsieur ESTAGER ; Monsieur DERUEM ; Monsieur MEUCCI ; Madame CROS ; Monsieur LTEIF ; Madame FERRER,

#### POUVOIRS :

Madame PLESSIER, pouvoir à Madame BRETON,  
Monsieur OULD AHMED TALEB, pouvoir à Monsieur KANOUTE,  
Madame POULENARD, pouvoir à Monsieur DERUEM,  
Madame AFFDAL-PUTFIN, pouvoir à Madame FERRER,  
Monsieur MAUGER, pouvoir à Monsieur BRUVIER,  
Madame SEBIH, pouvoir à Madame CORFMAT,  
Madame COLOMBA, pouvoir à Madame CROS,  
Monsieur LAMAAZI, pouvoir à Monsieur NERIN,  
Monsieur VERCOUSTRE, pouvoir à Monsieur LTEIF,

#### ABSENTS :

Madame Céline LENOIR  
Monsieur Frédéric CORTES

#### **Objet : Convention intercommunale : Réseau de la Butinière**

#### **Convention intercommunale : Réseau de la Butinière**

Considérant que dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire, la Communauté de Communes du Clermontois a rédigé une convention soumise à l'approbation de chacune des communes,

Considérant que la médiathèque de la ville de Mouy a intégré le réseau dénommé « La Butinière »

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Le Conseil Municipal

#### **Délibère**

**Article 1 :** PRENDRE acte de la convention relative au réseau de la Butinière et AUTORISER Monsieur le Maire à la signer.



**Article 2 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

N° : 12/26  
Date de convocation : 24/02/2026  
Nombre de membres en exercice : 26  
Nbre de membres présents ou représentés : 24  
Nbre de membres absents : 2  
Vote au scrutin public  
Pour : 24  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Adoptée à l'unanimité**

Le secrétaire de séance,

Bourama KANOUTE

